

# Déchetteries : leur mode d'accès évolue

Lors du dernier conseil communautaire, Éric Lapleau, vice-président, a annoncé la mise en place d'un nouveau système d'accès sécurisé pour les trois déchetteries du territoire : Pernay, Saint-Paterne-Racan et Saint-Antoine-du-Rocher.

Depuis le 5 octobre, l'accès en déchetterie se fait via un QR-Code personnalisé, qui deviendra obligatoire à partir du 2 janvier 2027. Ce dispositif « **vise à améliorer la gestion des flux, renforcer la sécurité et lutter contre les dépôts sauvages** ».

## Comment ça marche ?

Les usagers doivent préparer un justificatif de domicile de moins de 3 mois, puis remplir sur le site internet [www.gatine-racan.com](http://www.gatine-racan.com) un formulaire. Après l'envoi de la demande, ils recevront une confirmation par mail. Le QR Code leur sera envoyé dans un délai maximal de 2 semaines, après validation du dossier. « **En attendant la réception du QR Code, un jus-**

**tificatif de domicile permettra d'accéder aux déchetteries** », rassure la collectivité.

Pour les personnes ne disposant pas d'un accès internet, des formulaires papier sont disponibles dans les mairies, à la communauté de communes et directement dans les trois centres Tri'tout du territoire. Une fois ces formulaires complétés et accompagnés d'un justificatif de domicile, le QR Code sera envoyé par courrier postal.

De plus, des ateliers numériques gratuits seront organisés par la conseillère numérique de la communauté de communes pour accompagner les usagers dans leurs démarches :

- lundi 19 octobre à Neuville-Roi ;
- jeudi 22 octobre à Saint-Antoine-du-Rocher ;
- mardi 10 novembre à Sonzay.

Inscriptions obligatoires (places limitées) au 06 76 01 21 73.